

# Avis d'appel public à la concurrence

Centre de gestion de l'Isère

Date limite de réponse : 28/10/2022 12:00

## Section I : Acheteur public

### I.1) Nom et adresse

Centre de gestion de l'Isère

416 Rue des Universités

38400 Saint-Martin-d'Hères

Point de contact : Laurence Vernay  
+33 476332026  
lvernay@cdg38.fr

Adresse Internet : <https://www.cdg38.fr/>

Adresse Profil acheteur : <https://webmarche.adullact.org/>

### I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement à l'adresse :

[https://webmarche.adullact.org//index.php?  
page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=504210&orgAcronyme=w8a](https://webmarche.adullact.org//index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=504210&orgAcronyme=w8a)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse :

[https://webmarche.adullact.org//index.php?  
page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=504210&orgAcronyme=w8a](https://webmarche.adullact.org//index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=504210&orgAcronyme=w8a)

## Section II : Objet

### II.1) Étendue du marché

#### II.1.1) Intitulé : **Fourniture de services de téléphonie mobile et matériel**

Numéro de référence : 2022-03-Telephonie-mobile

II.1.2) Code CPV principal : 64212000

II.1.3) Type de marché : Services

II.1.4) Description succincte :

**Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture de services et produits de téléphonie mobile pour le compte du Centre de gestion de l'Isère.**

**L'accord-cadre comprend la fourniture de terminaux mobiles, les abonnements, communications et options pour la flotte de téléphones mobiles et tablettes tactiles / clés 3G-4G du personnel du Centre de gestion de l'Isère.**

II.1.6) Allotissement - Ce marché est divisé en lots : non

### II.2) Description

## II.2.1) Intitulé : **Fourniture de services de téléphonie mobile et matériel**

II.2.2) Code CPV principal : 64212000

II.2.3) Lieu principal d'exécution / Code NUTS : FRK24

II.2.4) Description des prestations :

Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture de services et produits de téléphonie mobile pour le compte du Centre de gestion de l'Isère.

L'accord-cadre comprend la fourniture de terminaux mobiles, les abonnements, communications et options pour la flotte de téléphones mobiles et tablettes tactiles / clés 3G-4G du personnel du Centre de gestion de l'Isère.

II.2.5) Critères d'attribution : Critères énoncés ci-après avec leur pondération

- C1 Prix : 60.00%
- C2 Valeur technique : 40.00%

II.2.6) Valeur estimée hors TVA : 88 000,00 EUR HT

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 11 mois à compter du 01/02/2023. Tacite reconduction annuelle par période de 12 mois, durée totale max = 47 mois

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Marché reconductible : 3 fois.

Modalités de reconduction : Tacite reconduction annuelle - 3 reconductions de 12 mois .

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

## **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

III.1) Conditions de participation

Les conditions de participation, habilitations et capacités requises sont définies dans les documents de la consultation. Les candidats doivent être conformes aux exigences qui y sont stipulées.

III. 3) Forme juridique du groupement attributaire

Forme requise en cas de groupement : Au choix

## **Section IV : Procédure**

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Procédure adaptée

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

28/10/2022 12:00

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres

## **Section VI : Renseignements complémentaires**

VI.3) Informations complémentaires

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Grenoble

2 Place de Verdun - 38000 Grenoble

<http://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : voir Section VIII

## **Section VIII : Date d'envoi à la publication**

BROUILLON